

GT CNAS du 4 octobre 2017

Compte-rendu



Notre déclaration préalable :

A la lecture des documents communiqués, *Solidaires Finances* remarque que les agents de catégorie C sont proportionnellement moins bénéficiaires de l'action sociale que les agents de catégories A et B, voire A+, alors que l'action sociale est notamment là pour venir en aide aux plus faibles.

Or l'action sociale doit répondre à des besoins de toute nature. Ceux-ci sont loin d'être satisfaits, particulièrement pour les publics les plus concernés.

Le contexte est très tendu pour les fonctionnaires en général et ceux de Bercy en particulier. Ils subissent le blocage des salaires depuis 2010, le gel du point d'indice pour 2017 et 2018, l'augmentation de la CSG, des pertes de pouvoir d'achat de 18 % en 15 ans auxquels s'ajoutent les suppressions massives d'emploi. Dans cette période d'austérité, *Solidaires Finances* réaffirme son attachement à une véritable action sociale ministérielle pour tous les agents.

C'est pourquoi, *Solidaires Finances* profite de cette séance pour aller au delà d'une simple lecture statistique et souhaite avoir communication des premiers éléments concernant le budget 2018 et les orientations retenues par le ministère. De plus, *Solidaires Finances* vous demande également des précisions sur l'audit conduit à l'EPAF.

L'action sociale est une politique importante au ministère et essentielle pour les agents. Elle permet d'améliorer leurs conditions de vie à toutes les périodes de leur existence.

Solidaires Finances continuera de se battre pour que les agents de Bercy puissent bénéficier d'une action sociale ministérielle de qualité répondant à leurs besoins.

En réponse aux interrogations de *Solidaires Finances*, M. ESTOURNET, Sous-Directeur aux politiques sociales et aux conditions de travail, a refusé d'évoquer le budget de l'action sociale ministérielle, et a renvoyé aux documents budgétaires... Quant à l'audit EPAF, il est encore en cours.

Point sur la situation à Saint Martin et Sazint Barthélémy

Solidaires Finances avait saisi le secrétariat général de Bercy (SG) sur ce point préalable à ce groupe de travail.

75 agents actifs des ministères économiques et financiers (MEF) et 15 pensionnés ont été affectés par le cyclone IRMA. Aucun agent des MEF ou membre de sa famille n'est décédé ou n'a été blessé. Les personnels ou membres de leurs familles qui le souhaitent ont été évacués. Malgré des dégâts conséquents, les logements restent néanmoins habitables. Les services d'action sociale du ministère ont tout de suite été mis en alerte. Une conseillère Technique de métropole a été envoyée en appui. Le service social de Guadeloupe et de Martinique s'est mis à la disposition des agents sinistrés, pour en particulier leur délivrer rapidement une aide pécuniaire. Une assistance psychologique est également mise en place.

M. Marc ESTOURNET a souligné la mobilisation exemplaire de tous les agents dans ces circonstances exceptionnellement graves. Il a précisé que la situation est suivie de près par les services d'action sociale du secrétariat général. Un bilan ultérieur sera de nouveau effectué.

Un point également a été fait sur l'action sociale dans les Com, en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie : les deux délégués nécessaires ont été recrutés et sont dans la phase de diagnostic des besoins. Ils bénéficieront très prochainement d'une formation. Il est également prévu d'instaurer deux instances spécialisées dans les deux collectivités concernées.

Présentation de l'enquête sur l'action sociale au sein des MEF



Cette étude, destinée à faire un état des lieux des pratiques et de l'existant en matière d'action sociale ministérielle, avait 2 grands axes : recenser les dispositifs utilisés par les bénéficiaires, et identifier les motivations de celles et ceux qui n'ont pas recours à tel ou tel dispositif d'action sociale ministérielle.

Réalisée par le SIRCOM, l'étude a été effectuée auprès d'un large échantillon de 15 000 agents. Le taux de réponse de l'ordre de 30 % permet d'avoir une image assez fine du recours à l'action sociale ministérielle. Les données ont été retravaillées afin que les réponses correspondent à la répartition réelle dans les services, et que l'échantillon soit représentatif des populations classées selon les critères suivants :

- ▶ agents en service déconcentré et agents en administration centrale (AC), classés en centrale correspondant à une affectation dans un bâtiment du grand Bercy, quel que soit le statut de l'agent ;
- ▶ différentes directions des MEF ;
- ▶ catégories d'agents : A+, A, B et C

Solidaires Finances a remis en cause la pertinence de la répartition AC et services déconcentrés. En effet, les agents parisiens, en AC ou en service déconcentré, sont confrontés aux mêmes problématiques et bénéficient des mêmes offres (logement, restauration), par contre suivant l'implantation géographique la situation au sein d'une même direction va changer.

La réponse du SIRCOM est simple : ANAIS ne permet pas d'extraire les agents suivant leur localisation, l'item AC permettrait alors d'avoir une vue sur les spécificités parisiennes.

Le Secrétariat général a proposé, pour pallier cette carence, de recourir **aux délégués d'action sociale pour obtenir plus de précisions sur le niveau local à partir des agents eux-même. Réponse de l'administration : trop compliqué !**

LES BÉNÉFICIAIRES

71 % des agents interrogés ont ou ont eu recours aux offres de restauration (cantines, AGRAF ou conventionnées, titres restaurant), 42 % aux offres de logement, respectivement 30 et 25 % aux vacances et colonies EPAF, 14% aux CESU.

Joie des statistiques, la lecture du document donne lieu à de belles lapalissades : ainsi, si on a des enfants à charge, on a plus de chances d'avoir recours aux colonies EPAF qui si on n'en a pas..

La Restauration



71 % des agents déjeunent à la cantine ou bénéficient des titres restaurants.

La restauration est le volet de l'action sociale ministérielle qui obtient le moins fort taux de satisfaction, surtout en administration centrale....

Le fait de ne pas distinguer dans l'enquête, la restauration collective AGRAF du reste, rend difficilement exploitables les résultats. Les restaurants AGRAF des administrations centrales, notamment celles de Bercy, ne sont pas les moins appréciés des restaurants AGRAF de Paris... D'autre part, les restaurants conventionnés sont souvent sensiblement plus chers qu'AGRAF, et donc moins attractifs sur le plan pécuniaire.

Autre écueil de l'enquête, la question sur les raisons du non recours à la cantine ou au titre restaurant. Si majoritairement la réponse la plus fréquente est « j'apporte mon propre repas », on ne sait pas pourquoi les agents apportent leur repas.

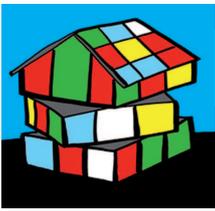
Observation notable : plus que le prix, c'est le rapport qualité-prix qui est pointé du doigt par les agents de centrale, en particulier A et A+.

Un prix attractif ne suffit pas, le contenu de l'assiette motive aussi les agents !

Autre écueil, il n'était pas proposé aux agents de se prononcer sur l'impact de la durée de leur pause méridienne sur leur temps de travail et donc sur le fait d'aller ou pas à la cantine. Accueil du public qui s'éternise, dossiers à boucler imposant de manger devant son écran... les conditions de travail ont des conséquences sur les modes d'alimentation !

Pour Solidaires Finances, les griefs sur le prix ou le rapport qualité prix, soulevé par les agents apporte de l'eau au moulin à ses revendicatifs pour le prochain GT restauration, afin d'améliorer la qualité et la proximité de solutions de restauration !

D'autre part, le lien doit être fait avec les CHSCT pour lutter contre les conséquences délétères des conditions de travail sur les habitudes alimentaires des agents, et par conséquent de leur santé...



Le Logement

42 % des agents interrogés bénéficient ou ont bénéficié d'une aide au logement (logement, aide à l'installation, prêt d'accession à la propriété, prêts travaux, etc).

La méconnaissance des dispositifs ALPAF (aides, logements...) par un quart des non bénéficiaires a été unanimement regrettée. Pour autant, les agents en formation initiale dans les écoles des MEF ont désormais accès à cette information. **Solidaires Finances** a souligné qu'ALPAF n'était pas toujours intervenu dans les écoles, écoles dans lesquelles tous les agents ne sont pas passés. En outre, dans les accueils des agents nouvellement affectés les délégations d'action sociale sont présentes, mais très souvent ne peuvent pas intervenir, voire ne sont pas conviés par les directions.

Le site ministériel alizée qui regroupe l'information sur l'action sociale et les associations (APAF, EPAF, AGAF) est, de l'aveu même du SG, pas au top en matière d'ergonomie, et pas nécessairement à jour.

Il est à noter qu'ALPAF dispose désormais d'un site actif sur le net, www.alpaf.finances.gouv.fr. Riche en informations de toutes sortes (et même d'une application permettant de calculer les aides auxquelles on peut prétendre), le site dispose d'une liste des logements vacants.

27 % des agents considèrent que les aides et prêts ne sont pas adaptés, 22 % ne remplissent pas les conditions d'accès et 26 % ne connaissent pas les prestations ALPAF.

Autre facteur expliquant le fait que les agents n'aient pas accès aux dispositifs d'aide au logement : les barèmes jugés trop restrictifs.

Parmi les dispositifs auxquels les agents ont recours, c'est sans surprise l'aide à la première installation (API) qui arrive en tête, devant l'aide pour l'accession à la propriété.

Solidaires Finances a souligné qu'en ce qui concerne les aides et prêts, il y a une vraie demande pour que les plafonds soient relevés afin d'élargir le public bénéficiaire. Les modalités doivent être adaptées aux publics des MEF. Ce qui n'est pas le cas actuellement !

Solidaires Finances a également dénoncé le fait que la DGAFP ait récemment remis en cause les aides du ministère des finances, pour niveler par le bas avec comme référence, les aides Fonction Publique, moins intéressantes pour les agents.

NB : ne pas oublier les logements proposés par les sections régionales interministérielles d'action sociale (SRIAS). Plus d'info sur le site internet SRIAS de votre région.

Aides à la parentalité

14 % des agents ont bénéficié d'une aide à la parentalité (place en crèche, CESU), proportion qui monte à 43% pour les parents d'enfant de moins de 2 ans. A l'inverse, 76 % des agents qui n'ont jamais bénéficié d'une aide ne sont pas concernés car n'ayant pas d'enfant. Pour les autres, la plupart ne remplissent pas les critères d'accès ou ne connaissent pas les dispositifs.

Il est à noter que la prestation ministérielle CESU 6-12 ans n'est pas bien connue, contrairement au CESU 0/6 ans de la Fonction publique dont les conditions d'accès sont très restrictives.

Le service DRH3 prépare de nouveaux outils de communication pour les délégués et les agents, dont des plaquettes à l'exemple de celle DGAFP, synthétisant tout sur un seul document.

Concernant le CESU 0-6 ans, **Solidaires Finances** a une nouvelle fois déploré que 80 % des agents des MEF en soient exclus, dont les catégoris B. Or le CESU est une véritable aide pour les familles.

Par ailleurs, les agents, qui savent que le ministère ne dispose pas de places en crèche ne font pas de demande, ce qui fait que les besoins en la matière sont sous-évalués.

30% des agents ont déjà bénéficié de vacances EPAF, avec une répartition assez homogène entre les catégories.

Pour les autres, la première raison invoquée est la volonté de ne pas partir en vacances avec le ministère, devant le coût du séjour trop élevé, puis l'absence d'information et le manque de disponibilités aux dates souhaitées.

Solidaires Finances a fait observer que 20% des agents en services déconcentrés font remarquer un coût trop élevé, en particulier une tarification très haute saison en Juillet-Août chez les autres prestataires d'EPAF.

Solidaires Finances a déploré une telle tarification qui pénalise lourdement les familles avec enfants qui n'ont pas d'autre choix que de partir à cette période. **Solidaires Finances** dénonce la disparité entre EPAF et les prestataires EPAF alors que le recours aux prestataires est fait pour répondre aux besoins des familles.

Solidaires Finances revendique un lissage des tarifs, comme par le passé.

Solidaires Finances a demandé que le SG augmente la subvention à EPAF afin de lui permettre de pratiquer de vrais tarifs sociaux.

S'agissant des colonies de vacances, 25 % des agents y inscrivent ou y ont

inscrit leurs enfants, avec une très bonne note de satisfaction (8/10). Néanmoins 25 % de ceux qui n'y ont pas recours mettent en avant le coût du séjour trop élevé. C'est ce qu'avait déjà dénoncé **Solidaires Finances** et qui se trouve corroboré par cette enquête. **Solidaires Finances** revendique la mise en place d'une grille tarifaire en adéquation avec les revenus des agents en précisant qu'un cadre B atteint le sommet de la grille tarifaire alors qu'il est loin d'atteindre le sommet de sa grille de rémunération.

Le SG a de son côté regretté que des agents ne souhaitent pas partir avec EPAF, même ponctuellement.

Ce sont des habitués qui utilisent EPAF pour leurs séjours. Plus d'agents moins d'habitués ? Ça semble être une piste de réflexion du SG, sans que plus de détails ne soient donnés pour y arriver !

Suite au déroulement chaotique des départs de juillet en colonies cet été, EPAF a annoncé la mise en place d'un audit sur le schéma de transport.

De trop nombreux séjours thématiques EPAF ont été annulés. EPAF a annoncé une réduction des propositions, voulant coordonner les stages entre les différentes résidences afin d'éviter de les placer en concurrence.



Vacances- loisirs

Attentes pour l'avenir

Les agents ont mis en tête de liste en matière d'action sociale les aides au logement, devant la restauration, l'aide aux personnels en difficulté, les offres de vacances, et les aides à la parentalité.

- ▶ Les fédérations ont fait remonter les difficultés pour utiliser 2 prestations : les CESU comme les cartes apetiz n'étant pas toujours acceptées. Le ministère doit se saisir du problème !
- ▶ La méconnaissance de toutes les prestations par 16 % à 30 % des agents a été dénoncée. Le secrétariat Général va donc revoir la communication sur ces sujets (sité alizé, délégation d'action sociale, correspondants sociaux, directions ,...)
- ▶ Pour se faire mieux connaître, EPAF va assurer cette année une présence aux arbres de Noël.
- ▶ Cette enquête a mis en exergue le problème des tarifs pour toutes les prestations bien souvent rendues inaccessibles aux agents de catégories B. Le SG ne peut donc plus ignorer cette problématique

Pour **Solidaires Finances** l'étude a démontré la popularité des offres de l'action sociale ministérielle, leur qualité (dans une moindre mesure pour la restauration) et les limites : des offres trop souvent méconnues, et parfois inaccessibles en raison soit de grilles tarifaires trop élevées, soit de condition d'accès trop restrictives.

Derrière ces difficultés, les contraintes budgétaires pèsent, bien sûr, deux ans après la confiscation de la subvention annuelle de fonctionnement de l'ALPAF pour 2016. Sans oublier les menaces venant de la DGAFP, toujours prête à niveler par le bas ce qui est destiné aux agents.



L'action sociale n'est ni un luxe, ni un confort...

**Pour Solidaires Finances l'Action sociale a été conquise par la lutte des agents des finances !
L'Action Sociale est un droit pour tous les agents !**

**Si l'action sociale a un coût, elle n'a pas de prix !
Solidaires Finances se bat pour la défendre et l'améliorer !**

C'est une absolue nécessité !

Les représentants Solidaires Finances à ce GT du CNAS

Benoîte MAHIEU - Patricia BERNAUD
Jean-Etienne CORALLINI - Roland GIRERD
Chantal GSELL - Annie DAFIT -

Pour une info complète sur les différentes prestations, une seule adresse :

www.solidairesfinances.fr/index.php/action-sociale/ministerielle/notre-brochure-action-sociale